

Strasbourg, le 19 mars 2021

Soutien au spectacle vivant

La Collectivité européenne d'Alsace appelle à la réouverture progressive des lieux de culture

En solidarité avec l'appel des organisations syndicales du spectacle vivant à la manifestation du 20 mars à Strasbourg, Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace, et Bernadette Groff, vice-présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que les élues déléguées à la culture au sein de la Commission du Patrimoine et du rayonnement touristique et culturel alsacien, Nathalie Kaltenbach-Ernst, Sabine Drexler, Martine Dietrich, Cécile Delattre, Stéphanie Kochert et Laurence Muller-Bronn apportent leur soutien aux acteurs de la vie culturelle alsacienne.

Après la respiration qu'auront offert les spectacles en ligne ou la culture chez soi, nous ne pouvons plus aujourd'hui nous satisfaire d'une culture à distance. La fermeture des lieux culturels prive les artistes, les intermittents du spectacle et les lieux de diffusion, d'une activité créative et économique. Elle prive aussi chacun d'entre nous de moments de partage, d'émotions et de liens entre les générations.

La crise économique et sociale, qui amplifie aujourd'hui la crise sanitaire, ne doit pas laisser envisager une société à la culture affaiblie, rendue muette par des mois de silence. C'est parce que la culture est un levier essentiel de cohésion sociale et un facteur de rayonnement et d'attractivité, que la Collectivité européenne d'Alsace se mobilise pour contribuer à la résilience du secteur.

C'est pourquoi la Collectivité européenne d'Alsace plaide en faveur de la réouverture progressive de lieux de culture de manière adaptée. Et qu'elle adoptera également le 26 mars prochain, un ensemble d'actions volontaristes pour soutenir les artistes, favoriser le retour des publics et encourager la reprise de la vie culturelle dans les territoires.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Collectivité européenne d'Alsace
06 87 20 94 11
sylvie.mertz@alsace.eu

